

Le 12 octobre 2022.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **jeudi 20 octobre 2022** à **20h00** en la salle de la Liberté à Hollogne-sur-Geer.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

01. Procès verbal de la séance du Conseil Communal du 01/09/2022 ;
02. Renouvellement d'une concession – Approbation ;
03. Budget communal 2022 – Modification budgétaire n°2 – Approbation ;
04. Zone de police – Dotation 2022 – Approbation ;
05. Second pilier de pension – Définition des besoins et le recours à l'adjudicataire de l'accord cadre passé par la centrale du SFP – Approbation ;
06. Complexe sportif Convention d'occupation – Approbation ;
07. Avance récupérable à l'ASBL Complexe sportif de Geer – Approbation ;
08. Frais de route du personnel communal – Adaptation – Approbation ;
09. Fabrique d'Eglise d'Hollogne - Budget 2023 - Approbation ;
10. Fabrique d'Eglise de Darion - Budget 2023 - Approbation ;
11. Enseignement – Règlement d'ordre intérieur de l'école – Approbation ;
12. Stérilisation des chats errants – Convention – Approbation ;
13. Programme wallon de Développement Rural 2023-2027 (PwDR), mesure LEADER, acte de candidature du GAL Jesuishesbignon.be – Approbation ;
14. Intradel – Action zéro déchet 2023 — Mandat à Intradel - Approbation;
15. Ecopasseur communal – Rapport annuel 2021 – Prise d'acte.

Séance à huis clos

01. Personnel enseignant – ratification de désignations ;
02. Personnel communal – mise en disponibilité.

Par le Collège,

La Directrice générale,



Le Bourgmestre,

